



Le 5 février 2021

### **AVIS DE CONVOCATION**

Aux membres du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent

Vous êtes, par la présente, convoqués à la prochaine séance extraordinaire du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent qui aura lieu **MARDI LE 9 FÉVRIER 2021, À 18 H 30**, au bureau de la MRC du Haut-Saint-Laurent situé au 10, rue King, bureau 400, à Huntingdon, tenue en votre présence ou par visioconférence, conformément aux arrêtés ministériels 2020-029 du 26 avril 2020 et 2020-049 du 4 juillet 2020.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions générales de l'assemblée (N.B. : Compte tenu de l'absence du public, toute personne souhaitant soumettre une question doit le faire au plus tard le 8 février 2021, 16 h 30, à dg@mrchsl.com).
4. Développement économique, social et culturel.
  - 4.01 Quai Port-Lewis – Retrait du domaine public.
  - 4.02 Quai Port-Lewis – Convention de cession du droit d'usufruit.
5. Clôture de la séance.

Laurent Lampron  
Directeur général et secrétaire-trésorier